

Votre Écocentre : à votre service – saison 2018

HORAIRE : du mercredi au samedi, de 8h à 12h et de 13h à 16h, du 11 avril au 10 novembre 2018.

MATIÈRES ACCEPTÉES :

- **Accessoires pour la maison** : portes, fenêtres, poignées, lavabos, baignoires, rampes
- **Matériaux de construction** : Bois traité ou peint, gypse, bardeau de cèdre, cannelé, clapbord de masonite, vitre, porcelaine, céramique, tuiles de plafond cartonées, fenêtres en bois
Bardeau d'asphalte : coût de disposition de 1 \$ le pied cube
- **Encombrants** : sofas, poêles, réfrigérateurs, tables. ***Tous les meubles réutilisables peuvent être acheminés directement au Projet de préparation à l'emploi en récupération, au 20 rue Congrégation à Trois-Pistoles!***
- **Métal** : tuyaux, jantes de pneus, clôtures, gouttières, tôles ou toute autre pièce métallique
- **Ordinateurs et appareils électroniques** : fonctionnels ou non
- **Plastiques agricoles**
- **Pneus de véhicules automobiles** (maximum 48 ½ pouces)
- **Résidus domestiques dangereux (RDD)** : huiles, peintures, solvants, piles, batterie de véhicules, produits d'entretien ménager, acides, pesticides, bombones de propane
- **Résidus verts** : feuilles mortes, gazon, branches

MATIÈRES REFUSÉES :

BPC, produits explosifs et munitions, cyanure, déchets domestiques (sacs verts), pièces d'automobiles, carcasses d'animaux, produits commerciaux et industriels, déchets radioactifs et biomédicaux, isolants et styromousse, terre contaminée, amiante, cendres.

TARIF :

Le service est payant (1\$/pied cube) pour les entreprises et gratuit pour les citoyens jusqu'à concurrence de 200 pieds cube (environ 3 remorques de 4X8X2 pieds). Au-delà de cette quantité, le tarif de 1\$/pied cube s'applique.

RÈGLEMENTS :

- Ce site est à l'usage exclusif des citoyens ou entreprises dont la résidence ou le lieu d'affaires est situé dans la MRC des Basques
- L'utilisateur peut avoir à fournir une preuve de résidence et une pièce d'identité
- L'utilisateur doit trier lui-même les matières apportées et les déposer aux endroits indiqués
- L'utilisateur doit éteindre le moteur du véhicule avant de décharger les matières
- Il est interdit de descendre dans les conteneurs
- Il est interdit de transvider des liquides sur le site
- Les enfants doivent demeurer dans le véhicule
- Il est interdit de fumer sur le site
- Les consignes du préposé à l'accueil doivent être respectées en tout temps
- Les résidus domestiques dangereux des entreprises ne sont pas acceptés
- Il est interdit de laisser des matières sur place en dehors des heures d'ouverture

INFORMATIONS :

www.recuperationdesbasques.com / recuperationdesbasques@bellnet.ca / 418 851-1366